

Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine  
11 et 12 octobre 2022

## Favoriser l'engagement citoyen des jeunes dans toute sa diversité.

En préambule de l'examen d'une convention « Région-autorités académiques » visant à favoriser la démocratie scolaire et l'implication citoyenne des lycéens.nes dans la vie des établissements, le CESER a souhaité rappeler quelques éléments de contexte.

Même si les jeunes, comme l'ensemble des citoyens, ont de plus en plus tendance à s'abstenir de voter, cette distance de la relation à la vie politique institutionnelle ne saurait à elle seule rendre compte de la réalité de l'engagement citoyen des jeunes. Divers travaux attestent au contraire d'une progression de leur engagement citoyen. Près des trois quarts seraient « engagés » bénévolement d'une manière ou d'une autre pour une action ou une cause (sport, environnement ou climat, culture, action humanitaire, jeunesse et éducation populaire...). Cet engagement privilégie un bénévolat d'action plutôt que de projet et se nourrit aussi d'un certain rejet des institutions. Ces constats ont aussi été confirmés dans le cadre du travail en cours de la section « Veille et prospective » du CESER sur les jeunes. Cette progression de l'implication citoyenne des jeunes s'explique aussi en réaction aux défis posés par la société actuelle qui interrogent sinon compromettent l'avenir des « générations futures ». C'est typiquement le cas avec le réchauffement climatique et les questions environnementales, ou encore avec la question des droits des femmes.

Ce préalable posé, le CESER salue la proposition de convention avec les autorités académiques, considérant l'intérêt de l'action complémentaire du Conseil régional en matière d'éducation à la citoyenneté et de démocratie scolaire. Il encourage le Conseil régional pour que la dynamique de démocratie scolaire soit autant que possible étendue à tous les établissements et à tous les élèves, avec une attention pour les plus en difficulté.

La mise en place d'une Instance participative de la jeunesse suscite cependant un certain nombre de réserves. Décalée au regard de l'évolution des modes d'engagement des jeunes, elle prend peu en compte la diversité des espaces d'expression des jeunes déjà existants. Le mode de gouvernance annoncé interroge également le CESER car il n'aborde guère la question centrale de l'animation de cette instance. Enfin, le rôle attendu de celle-ci par la collectivité laisse trop peu de place à la liberté de choix et aux attentes des jeunes. C'est donc un avis partagé du CESER sur cette initiative, tout en reconnaissant l'intérêt porté par le Conseil régional au renforcement à l'accompagnement de la participation des jeunes à la construction des politiques publiques. Le CESER propose de tenter l'expérience et d'en faire un bilan au terme d'une année de fonctionnement. Il invite en parallèle la collectivité à s'appuyer sur le réseau des espaces d'expression existants en région afin d'élargir la portée de cette initiative. Il rappelle plus largement la proposition qu'il a formulée en 2020 dans le cadre du rapport sur les droits culturels, d'un « Pacte régional » pour l'éducation populaire<sup>1</sup>.

Retrouvez l'intégralité de l'avis du CESER « [Démocratie, jeunesse et citoyenneté](#) ».

Pour plus d'informations : [contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr)

CONSEIL  
ÉCONOMIQUE  
SOCIAL ET  
ENVIRONNEMENTAL  
RÉGIONAL

#### SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis  
CS 81383  
33077 Bordeaux Cedex  
Tel. 05 57 57 80 80  
Fax 05 56 99 21 67

#### SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie  
CS 3116  
87031 Limoges Cedex 1  
Tel. 05 55 45 19 80  
Fax 05 55 45 17 77

#### SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie  
CS 70575  
86021 Poitiers Cedex  
Tel. 05 49 55 77 77

<sup>1</sup> « Droits culturels et pratiques en amateur : exigence éthique, ambition démocratique », CESER Nouvelle-Aquitaine, mars 2020